

<https://www.snetap-fsu.fr/Preavis-de-greve-reconductible-des-ARL-du-lycee-de-Tours-Fondettes.html>



# Préavis de grève reconductible des ARL du lycée de Tours Fondettes

- En Région -



Date de mise en ligne : mercredi 29 décembre 2021

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

Monsieur le Président du Conseil Régional, Madame la Directrice Générale,

**Par la présente, le SNETAP-FSU** dépose à la demande des Agents des Lycées du [LEGTA](#) de Tours-Fondettes un préavis de grève reconductible à compter du lundi 24 janvier 2022.

Ce préavis fait suite à une année scolaire 2020-2021 placée sous le signe du Covid déjà particulièrement éprouvante et à un mode de fonctionnement des différents services de l'établissement en mode fortement dégradé depuis septembre maintenant. Ainsi, pas une semaine depuis bientôt un semestre sans que les équipes n'aient été incomplètes et avec un non remplacement chronique...

Jusque là les agents ont pallié, comme ils l'ont toujours fait, mais les organismes et le moral en pâtissent et il n'est plus envisageable que les collègues se retrouvent à scruter qui sera le prochain à lâcher... avant le suivant !

Encore la semaine du 6 décembre, et cela en dépit de l'arrivée d'un nouvel agent envoyé par une association d'insertion (de fait non formé et peu opérationnel pour employer un euphémisme), il ne manquait pas moins de 4 agents sur l'équipe cuisine... qui est clairement à bout.

Les pleurs sont journalières !

L'équipe de ménage arrive aussi à la fin de ce qui est professionnellement et humainement possible d'accepter et d'encaisser, se retrouvant elle aussi régulièrement incomplète et de surcroît étant appelée à pallier ou tout le moins à venir en soutien des cuisines en tant que de besoin afin que le service de restauration ne lâche pas. Mais cet appui que les agents ont toujours accepté d'apporter à leurs collègues se fait immanquablement au détriment de leurs missions de ménage, les quelques agents restant disponibles se partageant les secteurs non couverts comme ils peuvent tout en étant réduit, avec l'encadrement, à « prioriser » et « abaisser leur niveau d'exigence » au détriment de la qualité du service et parfois avec en toile de fond toute l'incompréhension des usagers susceptible de s'ensuivre !

Les difficultés de recrutement aussi sérieuses soient-elles ne sont pas nouvelles, de même que les crédits qui viennent souvent en fin d'année civile à manquer pour assurer les remplacements qui s'imposent pourtant... Sans conjecturer davantage sur les raisons qui conduisent les services et les agents « en première ligne » à arriver au bord de la rupture voire à rompre, vous l'aurez compris, Monsieur le Président, Madame la Directrice Générale, il est plus que temps que de vraies réponses adaptées et pérennes soient apportées, à défaut de quoi les agents iront à la grève jusqu'à ce que de vraies solutions soient apportées par l'autorité fonctionnelle dans le cadre de l'obligation de résultat qui incombe à l'employeur en matière de santé et sécurité au travail vis-à-vis de ses salariés. Sachant pouvoir compter sur votre écoute et votre engagement, le SNETAP-FSU reste disponible aux côtés des agents mobilisés pour tout échange de fond avec vos équipes.

**Frédéric CHASSAGNETTE**

*Co-Secrétaire Général du SNETAP-FSU Co-Secrétaire Régional du Centre-Val de Loire*